

Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique

Arrêté de composition

Le Président du Conseil académique de l'Université de La Réunion

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.712-6 et L.712-6-1 ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion ; mis à jour le 15 septembre 2022 ;
Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins des 25 septembre et du 1^{er} décembre 2020 ;
Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins du 09 mars 2023 ;
Vu l'arrêté de composition de la Commission de la formation et de la vie universitaire n°2022-2023-175 du Président du Conseil académique de l'Université de La Réunion en date du 24 avril 2023 ;
Vu la délibération n°2021-01 du Conseil d'administration en date du 28 janvier 2021 portant élection de Monsieur Gilles LAJOIE, Professeur des Universités, à la présidence du Conseil académique plénier de l'Université de La Réunion ;
Vu la désignation des personnalités extérieures par les membres de la CFVU en date du 11 février 2021 ;

Considérant la non-inscription de l'élu usager Monsieur ABDOU CHEBANI Abdou pour l'année universitaire 2023-2024, remplacé par Monsieur MAUNIER Alan, son suppléant ;

Considérant la perte de qualité d'élu de Madame BENARD Fiona membre élue dans le collège B, secteur LSHS, remplacée par Monsieur BOUCHET Serge, suivant de liste ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Collège A professeurs et personnels assimilés

Secteur DEG

Monsieur SMAOUI Hatem
Siège vacant

Secteur LSHS

Madame DUBOIN Corinne
Monsieur IDELSON Bernard

Secteur ST

Monsieur BOYER Harry
Madame MORILLON Marianne

Secteur SANTE

Monsieur VON THEOBALD Peter

Article 2 : Collège B autres enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés

Secteur DEG

Madame CAMELIS Christèle
Madame CASSAM SOORMA Khadija

Secteur LSHS

Monsieur BOUCHET Serge
Madame VAUGIEN-CHEUNG HOI PING Martine

Secteur ST

Monsieur CUBIZOLLES Sylvain
Madame MAGALON Hélène

Secteur SANTE

Madame ROBERT DA-SILVA Christine

Article 3 : Collège BIATSS

Madame BEUF Nathalie
Madame FRINGUE Maria
Madame HAMILCARO SOUPRAMANIEN Claudine
Madame ROBERT Stéphanie
Monsieur SEBASTIEN Didier

Article 4 : Collège Usagers

Secteur DEG

Titulaires

Madame DENA Elodie
Monsieur REMTOULA Rayan
Monsieur SAID Hassane Djaffar
Madame VIRICATIN Shalina

Suppléants

Siège vacant
Siège vacant
Monsieur SOULA Farid
Madame MUSSARD Lie-Anne

Secteur LSHS

Titulaires

Madame LEBON Coralie
Monsieur MAUNIER Alan
Madame MOUSSA ALI Soihabadi
Monsieur SAUTRON Rudrigue

Suppléants

Madame PICARD Rosalie
Siège vacant
Madame LAGARRIGUE Noémie
Monsieur CARPAYE Anthony

Secteur ST

Titulaires

Madame CLAIN Eléonore
Madame GAIDO-AMOROS Alexia
Monsieur GREBONVAL Kilian
Monsieur RAMSAMY Bertrand

Suppléants

Madame CUNY Lana
Madame KOMBI N'KONG Lesly
Monsieur LAMOUREUX Nathan
Monsieur QUINOT Jonas

Secteur SANTE

Titulaires

Madame PAYET Jade
Monsieur SALIME Ayyache

Suppléants

Siège vacant
Siège vacant

Article 5 : Collège des personnalités extérieures élues et nommées

Madame MAILLOT-FAUBOURG Sabine
Monsieur ROSIER Pierre
Monsieur TEYSSEDRE Mickaël
Madame VUILLERMOT Sonia

Article 6 : Présidence de la Commission de la formation et de la vie universitaire

La réunion de la Commission de la formation et de la vie universitaire est présidée par le président du Conseil académique. En cas d'empêchement, il peut déléguer la présidence de la commission au vice-président du Conseil d'administration, en charge de la formation et de la vie universitaire (VPCA-FVU).

Article 7 : Publicité et exécution

La Direction générale des services est chargée de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 30/11/2023

Pr. Gilles LAJOIE

Président du Conseil académique

